

↳ Ces deux pages, **à conserver jusqu'à l'inscription de votre enfant dans un établissement post 3^{ème}** (lycée, lycée professionnel, centre de formation d'apprentis) vous donneront une **vue d'ensemble des CINQ MOIS À VENIR** : choix possibles, étapes d'information, traitement des vœux.

Note à conserver jusqu'en juillet

Saintes, le 16 janvier 2019

Le Principal

aux

parents d'élèves de 3^{ème}

Mesdames et messieurs les parents d'élèves de 3^{ème},

En fin d'année scolaire, **chaque élève de 3^{ème} DEVRA CHOISIR UNE ORIENTATION**. Vous aurez alors à **émettre un ou plusieurs vœux**.

Le choix d'une orientation doit se faire en fonction des aspirations de chaque élève et de ses résultats scolaires et **est source de multiples interrogations**, pour les parents comme pour les élèves.

⇒ Depuis la classe de 4^{ème}, votre enfant a bénéficié du « parcours avenir », c'est-à-dire de **séances** de travail et de réflexion destinées à préparer ses choix d'orientation post 3^{ème} et à élaborer un projet professionnel.

Ces séances ont été assurées en particulier par les **professeurs principaux**, et également par la **Psychologue de l'Education Nationale** (anciennement appelée *Conseillère d'Orientation Psychologue, COP*) du **CIO (Centre d'Information et d'Orientation)** de Saintes.

Tout au long de la scolarité au collège et particulièrement durant la classe de 3^{ème}, vos enfants peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé assuré par la Psychologue de l'Education Nationale. Les RV peuvent être pris :

- en vous adressant au service de vie scolaire du collège.
- en vous adressant directement au CIO : 05 46 93 68 55

Toutefois, L'ORIENTATION POST-3^{ème} EST UNE PROCÉDURE COMPLEXE et IL Y VA DE L'AVENIR DE VOTRE ENFANT. Aussi allons-nous VOUS ACCOMPAGNER, EN 4 ÉTAPES, tout au long de cette période de 5 MOIS.

- ① Vous êtes d'abord invités à une **RÉUNION D'EXPLICATION DE LA PROCÉDURE D'ORIENTATION POST 3^{ème}**, organisée en collaboration avec Mme SEVESTRE, Psychologue de l'Education Nationale.

LUNDI 11 FEVRIER 2019 À 18H30 au gymnase du collège René Caillié

Lors de cette réunion vous seront présentées :

- ⇒ la procédure d'orientation elle-même, qui va se dérouler aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres (30mn).
- ⇒ les différentes poursuites d'études possibles après la 3^{ème} (30mn ou plus si questions).

- ② **PUIS** une **RÉUNION DE PRÉSENTATION DES FORMATIONS PRÉSENTES DANS LES LYCÉES, LYCÉES PROFESSIONNELS & CFA DE SAINTES** animée par les **Provoiseurs** ou des Professeurs de ces établissements aura lieu :

MARDI 5 MARS 2019 à 18h30 au gymnase du collège René Caillié.

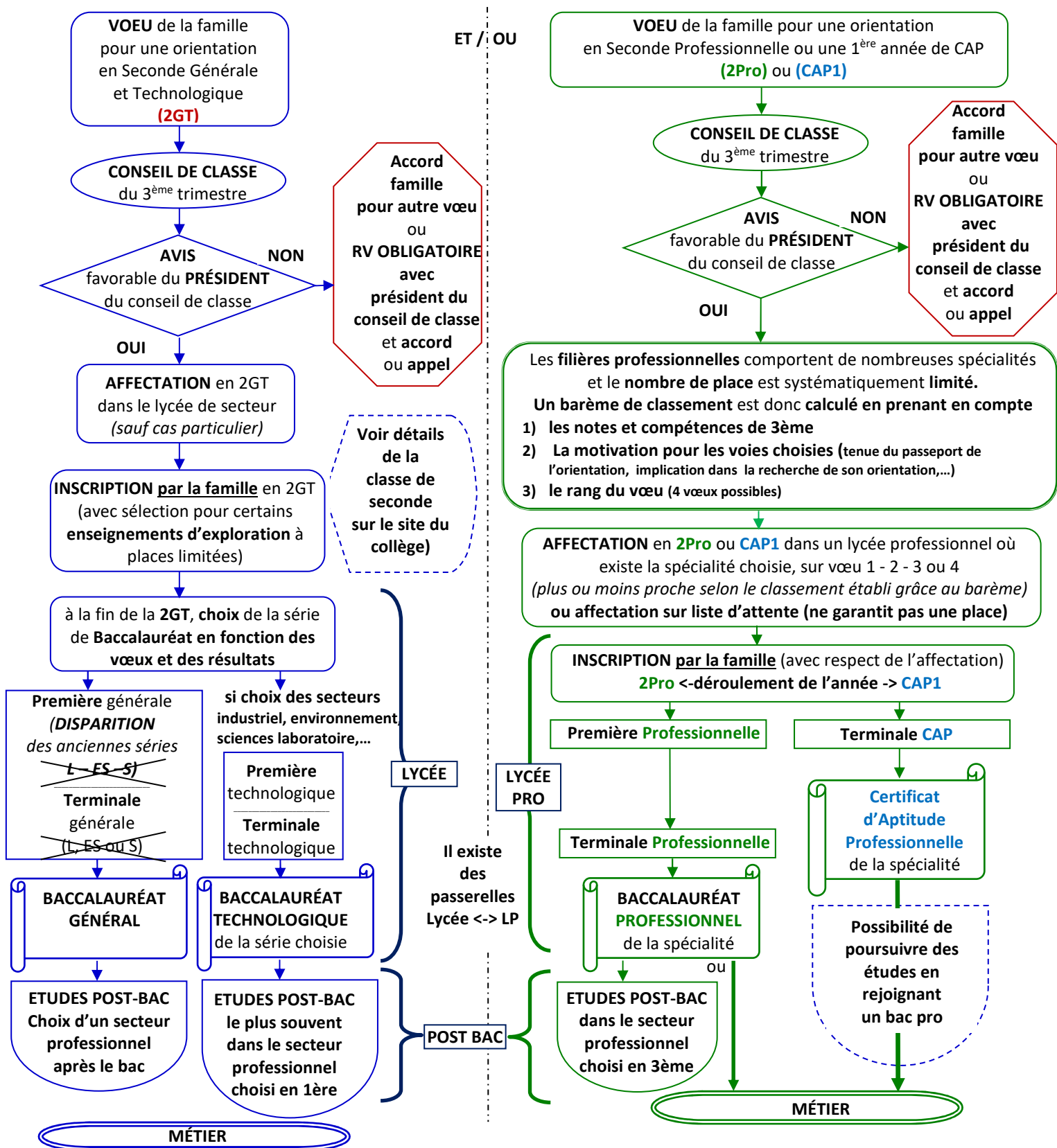
En raison de l'entrée en vigueur de la RÉFORME DES LYCÉES, pour vos enfants, votre présence est importante.

- ③ **Courant mars 2019** avant les conseils de classe du **SECOND TRIMESTRE**, nous vous demanderons d'émettre les **premières intentions d'orientation** post 3^{ème} pour vos enfants, sur une fiche spécifique. Les vœux que vous exprimerez **ne vous engageront pas**. Ils seront simplement examinés par **le conseil de classe**, afin de vérifier si ces intentions provisoires sont en accord avec les résultats scolaires et celui-ci **émettra un avis**. Ceci permettra aux professeurs de vous donner les conseils utiles sur les bulletins trimestriels, ou lors de **Rendez-vous individuels qui vous seront proposés si nécessaire**.

- ④ Et enfin, **courant mai 2019** avant les conseils de classe du **TROISIÈME TRIMESTRE**, nous vous demanderons d'émettre **plusieurs vœux d'orientation définitifs, par ordre de préférence. CETTE FOIS, CES VŒUX VOUS ENGAGERONT !** Ils seront examinés par les équipes pédagogiques lors du dernier conseil de classe, début juin, qui accordera ou non à votre enfant une des orientations demandées, par ordre de préférence.

**Pensez à consulter régulièrement les notes de vos enfants sur le site du collège (Pronote)
N'hésitez pas à redemander les identifiants si vous les avez perdus**

La procédure d'orientation est indiquée ci-dessous et vous sera explicitée lors de la réunion du 11 Février:



J'espère que vous pourrez venir nombreux lors de ces 2 réunions, pour que nous puissions apporter toutes les réponses à vos questions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal
Rémy PLUYAUT 